



## Venez déposer vos tailles de haies et branchages !

A partir du **vendredi 2 décembre 2022**, vous pourrez déposer sur la plate-forme située à côté de la déchetterie de St Pal de Chalencon, vos tailles de haies et branchages.

L'accès est le même que pour aller à la déchetterie : l'ouverture tous les vendredis de 14h à 17h et le 1er samedi du mois.

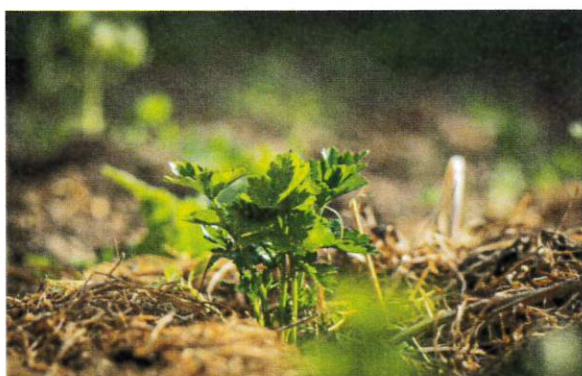
Sur cette plate-forme doivent être déposés uniquement des branches et tailles de haie.

Les tontes et autres déchets verts continuent d'être déposés dans la benne déchets verts de la déchetterie.

Un professionnel interviendra 1 à 2 fois dans l'année et le broyat sera donné gratuitement. Un message sera diffusé sur l'Illiwap de votre commune lorsque du broyat sera disponible.

## Pourquoi broyer les branches ?

### Pour pailler



- Au pied de vos massifs, haies, arbustes
- Au potager

Pailler protège du froid en hiver, nourrit le sol, évite de désherber et protège de la sécheresse en été en évitant l'évaporation de l'eau.

### Pour composter



- Vos déchets organiques (reste de repas, épluchures) avec le même volume de broyat
- Votre tonte (avec le même volume de broyat)

Utilisez votre compost en amendement pour nourrir le sol, ou pour réaliser vos semis.

Pour plus d'informations :

Communauté de Communes Marches du Velay – Rochebaron

Service collecte – 04 71 61 78 64 – [infodechets@marchesduvelayrochebaron.fr](mailto:infodechets@marchesduvelayrochebaron.fr)